

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
13/02/2026

Date d'affichage
25/02/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil dix vingt six

*Le 18 février à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GUIGNON Fabienne, Rémy GORON, JALLU Yann, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés BRIAND Henri, DURET François, ALEXANDRE Pierre, ROCHELLE Stéphane, BERTAUX Delphine,

ABSENTS : JOUAUX Laëtitia, LAUNAY Chantal,

POUVOIR : BERTAUX Delphine donne pouvoir à SAINT MLEUX Xavier

Mme Marie-Claude DURAND est désignée secrétaire de séance.

N°04-02-2026 – Autorisation de signature – Marché Terrain synthétique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de la délibération n°04-10-2025, autorisant la publication du marché de consultation des entreprises pour la création d'un terrain synthétique, le document de consultation des entreprises a été publié du 19 décembre 2025 au 28 janvier 2026.

Le marché a été publié sous la forme de 2 lots dont monsieur le Maire rappelle l'estimation :

- Lot 1 - Terrassements, revêtements, terrain de sport, clôtures et VRD : 939 027.00€HT
- Lot 2 - Eclairage sportif : 138 978.00€HT

Le montant global estimé du marché était donc de 1 078 005.00€HT sur lequel la commune a obtenu des engagements de financement à hauteur de 77.34%

Après s'être fait présenter l'analyse des offres le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité (une abstention)

Attribue le Lot 1 – Terrassements, revêtements, terrain de sport, clôtures et VRD à l'entreprise TERIDEAL SPARFEL pour 948 013.60 €HT

Attribue le Lot 2 – Eclairage sportif à l'entreprise INEO pour 79 656.00 €HT

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 035-213500192-20260218-04_02_2026-DE

Valide l'analyse des offres présentée par le Maire

Autorise monsieur le Maire à signer les actes d'engagement correspondant ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

